



HORAIRES LOCATION GERANCE

• Du Lundi au Vendredi	→ De 9h00 à 12h00 et de 14H00 à 18h30 et sur rendez-vous en dehors de ces horaires
• Samedi matin	→ Sur rendez-vous

HONORAIRES LOCATION TTC¹

PRESTATIONS	A CHARGE DU BAILLEUR	A CHARGE DU LOCATAIRE
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89)		
- Entremise et négociation (pré-visite, annonce, publicité)	100 €	néant
- Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail		
Zone très tendue	12 €/m ² surface habitable	12 €/m ² surface habitable
Zone tendue	10 €/m ² surface habitable	10 €/m ² surface habitable
Zone non tendue	8 €/m ² surface habitable	8 €/m ² surface habitable
- Etat des lieux location vide	3 €/m ² surface habitable	3 €/m ² surface habitable
- Etat des lieux location meublée	3 €/m ² surface habitable	3 €/m ² surface habitable
Locaux commerciaux ou professionnels		
- Négociation, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux		13 % du loyer annuel hors charges
Garage, parking, box		
- Négociation, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux	1 mois de loyer charges comprises	1 mois de loyer charges comprises
Autres biens		
- Négociation, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux	Sur demande et devis (nous consulter)	

HONORAIRES PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION TTC¹

PRESTATIONS	A CHARGE DU BAILLEUR
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89)	7.20 % des sommes encaissées
Locaux commerciaux ou professionnels	7.20 % des sommes encaissées
Garage, box, parking	7.20 % des sommes encaissées
Autres biens	Sur demande et devis (nous consulter)

HONORAIRES PRESTATIONS PARTICULIERES TTC¹

PRESTATIONS	A CHARGE DU BAILLEUR	A CHARGE DU LOCATAIRE
Aide à la déclaration des revenus fonciers	45 €	
Avenant au contrat de location à la demande du locataire		60 €
Duplicata quittance de loyer		2.5 €, gratuit par voie numérique
Frais restitution Dossier en cours de mandat	100 €	
Diagnosics techniques	Suivant devis et diagnostiqueur	
Autres prestations particulières : rédaction de bail, état des lieux, gestion des contrats d'assurance, frais de dossier contentieux locataire, paiement des charges de copropriété, vacations (taux horaire) pour suivi sinistre, représentation aux assemblées générales, aux expertises, aux commissions de conciliation, suivi des travaux hors entretien courant...	Sur demande et devis (nous consulter)	

GARANTIE LOYERS IMPAYES

Garantie des loyers impayés et détériorations immobilières	3 % des sommes encaissées
---	---------------------------

¹TVA au taux en vigueur de 20%